

Publiée le 08/06/2026 Transmise à la Préfecture le 08/06/2026 Visée le 08/06/2026

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- **Décide** d'accorder le dégrèvement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs,
- **Décide** que ce dégrèvement est accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'installation du jeune agriculteur,
- **charge** Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 61/2026

Etude de devis pour location d'une épareuse

Publiée le 08/06/2026 Transmise à la Préfecture le 08/06/2026 Visée le 08/06/2026

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été établis en vue de la location d'une épareuse pour travaux de nettoyage autour du village.
Le devis présenté par la société RZMlocation s'élève à la somme de 270.00 € TTC pour une journée.
Ces travaux de faucardage seront réalisés bénévolement par Mr GODEAS Philippe.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Donne un avis favorable au devis pour un montant de 270.00 € TTC.

Délibération 62/2026

Etude de devis pour suppression de la centrale alarme et incendie dans les locaux de l'IME

Publiée le 08/06/2026 Transmise à la Préfecture le 08/06/2026 Visée le 08/06/2026

Madame le Maire informe le Conseil municipal que les anciens locaux de l'Institut Médico-Éducatif (IME) disposent d'une **centrale d'alarme incendie**, installée à l'époque où les bâtiments étaient occupés par l'ANDAPEI 47.

Elle précise qu'aujourd'hui, seuls les locaux de l'école sont utilisés par la commune et que, dans ce contexte, **la centrale incendie n'est plus fonctionnelle**. Elle rappelle également que cet équipement génère **un coût de maintenance important**, sans utilité opérationnelle pour les besoins actuels.

Madame le Maire indique qu'une solution plus adaptée et financièrement plus raisonnable pourra être mise en place si nécessaire. Également, afin de ne pas avoir de problème de sécurité, il est absolument nécessaire de désinstaller ce matériel.

Plusieurs devis ont été sollicités pour la **désinstallation de la centrale** :

Vu :

Considérant :

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

DÉCIDE :

1. **D'approuver le devis de la société ATLAS Elec 47** pour la désinstallation de la centrale d'alarme incendie, pour un montant de **4 320,00 € TTC**.
2. **D'autoriser Madame le Maire** à signer tout document afférent à cette opération.

Information 14/2026

Ouverture de l'IME au public

Publiée le 08/06/2026

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle souhaite mettre en place une matinée ou plus portes ouvertes au public des bâtiments de l'IME.

Elle propose la date du samedi 27 juin 2026 avec une inscription des participants avant le mardi 23 juin à 18 heures.

&&&&&&&&&&&&

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été déposée en décembre 2025 au titre de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**, afin d'obtenir l'aide de l'État pour le remplacement du mode de chauffage actuel du bâtiment de l'IME.

Le devis présenté pour cette opération s'élève à **48 298,40 € HT**, soit **57 958,08 € TTC**. La commune avait sollicité une subvention correspondant à **50 % du montant HT**, soit **24 149,20 €**.

À ce jour, il apparaît que la commune bénéficiera bien d'une aide de l'État au titre de la DETR, mais dans une proportion comprise **entre 20 % et 40 % seulement**, ce qui représente un montant inférieur à celui initialement demandé.

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier qu'elle a adressé à Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, dans lequel elle sollicite un réexamen du dossier afin d'obtenir une participation financière de l'État **à hauteur de 50 % du montant HT des travaux**, compte tenu de l'importance de cette opération pour la commune et de son impact budgétaire.

Copie du courrier à Mr le Secrétaire Général

Objet : *Demande de soutien financier – travaux de chauffage et aménagements de la nouvelle école*

Monsieur le Secrétaire Général,

Le 19 décembre 2025, la commune de Montpezat a déposé une demande de subvention au titre de la DETR pour le remplacement du chauffage au fioul par des pompes à chaleur air/air dans les locaux de la nouvelle école installée dans l'ancien bâtiment de l'IME.

Nous sommes à ce jour dans l'attente d'une réponse favorable à cette sollicitation. Comme évoqué lors de votre visite, l'établissement fonctionne actuellement avec deux chaudières au fioul, une solution qui n'est ni économiquement viable ni énergétiquement pertinente.

*Le coût du remplacement du système de chauffage par des pompes à chaleur air/air s'élève à **57 958,08 € TTC**, soit **48 298,40 € HT**.*

Sur cette nouvelle école, nous avons déjà réalisé 160 000.00 € de travaux :

- l'acquisition du bâtiment,*
- modification de l'éclairage des salles de classe,*
- modification d'une partie des sanitaires actuels afin de réaliser des toilettes adaptées aux enfants de maternelle,*
- suppression de cloisons et de portes,*

Les travaux pour un coût de 37 362.25 € HT soit 38 357.25 € TTC pour lesquels vous nous avez accordé une aide financière de 14 944.90 €.

Je vous en remercie grandement.

A ce jour, nous sommes dans le réaménagement de la cour de récréation de l'école, la création de quatre portails, le rehaussement du grillage, l'acquisition de jeux et la mise en place d'une cour végétalisée. (Ci-joint quelques photos d'un samedi de travail).

Au regard de l'importance de ce projet pour notre commune et de l'utilité que vous avez pu constater lors de votre visite, j'ose solliciter votre appui pour l'obtention d'une aide

financière exceptionnelle à hauteur de 50 % du montant HT des travaux de remplacement du chauffage.

*Vous m'aviez indiqué de ne pas hésiter à revenir vers vous en cas de besoin.
Aujourd'hui, la commune a effectivement besoin de votre soutien pour mener à bien ce projet essentiel pour nos enfants et pour la qualité du service public d'enseignement.*

Je suis consciente que ma demande est peut-être difficile pour votre budget, mais je dois d'essayer.

Dans l'espoir que vous pourrez intervenir favorablement sur ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Signé : Mme le Maire

De plus, Mme BORDES a fait réaliser des devis pour un mode de chauffage de chaudière à granules.

Nous n'avons actuellement un devis à hauteur de 240 000.00 €.

&&&&&&&&&&&&&&

Information 18/2026

Travaux au niveau du sol de la future garderie de l'école

Publiée le 08/06/2026

Madame le Maire informe le Conseil municipal que les travaux initialement prévus par M. CARNEIRO Anthony se révèlent moins importants que ce qui avait été envisagé lors de l'élaboration du projet. Il en résulte, sur le devis initialement présenté, un excédent de **3 855,00 €**.

Afin d'utiliser utilement cette marge financière, Madame le Maire propose de confier à M. CARNEIRO la réalisation du revêtement de sol de la garderie, avec la pose d'un lino adapté à cet usage.

&&&&&&&&&&&&&

Information 19/2026

Travaux de peinture dans les nouveaux locaux de l'école

Publiée le 08/06/2026

- le remplacement du mode de chauffage,

- la centrale de désinfection de la cantine,
- le faucardage des chemins ruraux.

&&&&&&&&&&&&&&

Fin de séance à 23 h 30

Mme SEIGNOURET
(Le Maire)

Mme RALLIER Kelly
(Secrétaire de Séance)

n° Délibération	Objet de la Délibération
57/2026	Approbation du Procès-Verbal de séance du 11 mai 2026
58/2026	Composition de la commission de contrôle des listes électorales
59/2026	Commission des Impôts – Proposition des personnes appelées à siéger à la commission
60/2026	Taxe foncière sur les propriétés non bâties Dégrèvement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs
61/2026	Etude de devis pour location d'une épaveuse
62/2026	Etude de devis pour suppression de la centrale alarme et incendie dans les locaux de l'IME